

## « Il faut revoir les sanctions pour propos extrémistes »

**L**e syndicat Setca-SEL a à son tour appelé mercredi la ministre de l'Éducation à « revoir et clarifier » son projet de décret visant à sanctionner les enseignants qui tiendraient des propos « extrémistes » ou « antidémocratiques ».

Revendiquant le « respect absolu » de la vie privée pour les enseignants, le syndicat estime que le projet décrétoal, qui vise également les enseignants de l'enseignement libre, comporte un certain « flou » qui pourrait donner lieu à des « dérives et ainsi menacer la vie privée des enseignants (du) libre ».

« Il est nécessaire de clarifier le texte afin d'éviter toute utilisation détournée de ce projet de décret », juge le syndicat socialiste.

« Le fait qu'ici le gouvernement veuille s'en prendre aux comportements des enseignants nous fait craindre des dérives avec certains pouvoirs organisateurs confessionnels peu "éclairés". Certains n'hésiteront pas à utiliser le flou autour de cette mesure pour dénoncer des comportements qu'ils

*jugeraient inacceptables. »*

Et le syndicat d'ajouter : « *Les convictions politiques, syndicales, la situation familiale ou personnelle pourraient alors être visées... Nous pouvons craindre aussi que d'autres aspects privés (comme des comportements festifs, la participation à tel ou tel événement) qui se répandraient sur les réseaux sociaux (via le travailleur ou à son insu) puissent alors être visés par un pouvoir organisateur aux vues étroites.* ■